Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900674-20260605-042_26-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

042/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sonia FLOCH, Éric HUON, Frédéric LE SCOUR, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES
Absent : Éric LE SCANFF
Procuration : Éric LE SCANFF à Édouard TROLES
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

Objet : Nomination d'un secrétaire de séance

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-15 et L. 2121-29 ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales susvisé, il désigne, au début de chacune de ses réunions, un secrétaire de séance pris parmi ses membres ;

Considérant la tenue de la séance en date du vendredi 5 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE :
Madame Cyrielle MOY, Conseillère municipale est nommée aux fonctions, qu'elle accepte, de secrétaire pour la séance du conseil municipal en date du vendredi 5 juin 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE GUERLESQUIN
29 (FINISTÈRE)

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY